

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 17 MARS 2022

2022 - 27 OUVERTURE DE POSTES EN CONTRAT DE PROJET

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 17 mars, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 10 mars 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20
Votants : 20

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois

Délégués titulaires absents :

Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)

Délégués suppléants présents : Nicolas MAHÉ, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Secrétaire de séance : Monsieur Frédérick DUNET

Affichage le 17 mars 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 3,

Vu la délibération n°2021-21 du Comité syndical en date du 30 septembre 2021, relative à l'étude d'une internalisation des activités L.A GEO DATA,

Considérant que le SYDELA peut, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, recruter un agent par un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération, est d'une durée entre un an et six ans.

Considérant, dans un premier temps, qu'il a été défini le pilotage des finances du SYDELA comme axe prioritaire du projet de mandat, nécessitant notamment la mise en place de différents outils de gestion, l'évaluation de l'impact des règles financières mises en place ou encore le suivi des recettes liées à la taxe sur l'électricité (TCCFE),

Considérant que ces missions ne peuvent être prise en charge par le service finances / comptabilité dans un premier temps, au vu du travail important d'initialisation de la démarche en interne,

Considérant, dans un second temps, que dans le cadre de l'internalisation des services de l'association L.A GEO DATA au sein du SYDELA et en vue de l'élaboration du PRCS Vecteur, il va être pris en charge de nouvelles missions telles que :

- Le suivi / contrôle de la prestation réalisée en externe pour l'élaboration du PCRS vecteur (mission ponctuelle de longue durée)
- La définition de la politique de mise à jour du PCRS Image / Vecteur (mission ponctuelle)
- La mise en œuvre de la politique de mise à jour du PCRS Image / Vecteur (mission récurrente mais avec phase d'initialisation importante)
- La mise en place d'une animation territoriale des PCRS (mission récurrente mais avec phase d'initialisation importante)

Considérant que ce poste sera financé à 50% avec ATLANTIC'EAU,

Considérant, dans un troisième temps, que le SYDELA souhaite accompagner techniquement et administrativement les porteurs de projets publics et privés à la réalisation de projets de chaleur renouvelable, via le programme « COTER 2 » et assurer l'animation, le suivi technique / financier et administratif dudit programme,

Considérant que ce dernier poste sera financé à hauteur de 50% par l'ADEME,

Dans ce cadre, il est proposé de procéder au recrutement :


- 1 poste de chargé du contrôle de gestion de la prospective financière, d'une durée de 36 mois,
- 1 poste de chef de projet PCRS, d'une durée de 72 mois,
- 1 poste de chargé de mission « chaleur renouvelable », d'une durée de 36 mois,

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser le Président à ouvrir 3 emplois non permanents dans le cadre d'un contrat de projet, sur les postes suivants :**
 - **1 poste de chargé du contrôle de gestion de la prospective financière, d'une durée de 36 mois, sur un grade d'Attaché**
 - **1 poste de chef de projet PCRS, d'une durée de 72 mois, sur un grade d'ingénieur**
 - **1 poste de chargé de mission « chaleur renouvelable », d'une durée de 36 mois, sur un grade d'ingénieur.**

- De prévoir que les agents qui seront retenus pour occuper ces postes bénéficieront du régime indemnitaire prévu pour les titulaires du même grade, ainsi que d'un indice de rémunération choisi en fonction de leurs diplômes et de leurs expériences professionnelles. Ils bénéficieront des titres restaurants accordés à l'ensemble du personnel.

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**



Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20220317-2022-27-DE
Date de télétransmission : 17/03/2022
Date de réception préfecture : 17/03/2022